

cantal auvergne

Durée : 1h20

Longueur : 25 km

▼ 902 m ▲ 1168m

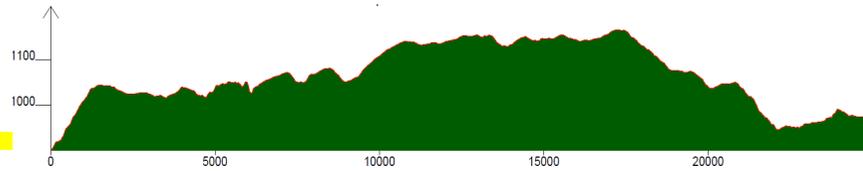
Dénivelé : + 575 m

VAE : Assez facile

+/- 300 Watts

Pédalage soutenu

Étape 4 Murat - Allanche



Depuis la place de la mairie, l'itinéraire emprunte la rue de Marchadial qui permet de se hisser sur les hauteurs de Murat. Peu après, la D39 sépare en deux l'étonnante **carrière de diatomite de Foufouilloux**. Après la Chapelle Sainte-Reine, l'itinéraire poursuit en direction de **Chalinargues** et de la splendide **forêt de la Pinatelle**, paradis des VTTistes et des amoureux du brame du cerf. Le tracé rejoint alors l'espace naturel sensible du **lac du Pêcher** où l'on pourra profiter du sentier d'interprétation des Paysages du Haut Cantal pour découvrir ce lieu naturel d'exception. Après quoi par les chemins du réseau VTT du bois de la Pinatelle l'itinéraire gagne **Allanche**, située aux portes du Cézallier.

D Dos à l'office de tourisme, traverser la place de la Mairie puis prendre à gauche l'avenue du 12 et 24 Juin 1944. La remonter sur 200 mètres environ puis prendre à droite. Rejoindre le pied de l'église. Prendre à gauche. Dépasser la halle et prendre à droite. Après la fontaine emprunter la rue Marchadial qui monte fort. Aux premières maisons du lotissement prendre à droite et retrouver la D39.

1 L'emprunter à droite et sortir de Murat. Suivre la D39 en direction de Chalinargues et Allanche (prudence à la traversée du secteur de la carrière de diatomite, circulation de camions bennes). Dépasser le village de Farges et poursuivre en direction de Chalinargues/Lac du Pêcher. Traverser Chalinargues par la rue principale.

2 Au croisement, prendre à gauche la rue du Pirou en direction de Chavagnac/Lac du Pêcher (D23). Poursuivre sur cette route pendant environ 3 km.

3 Au croisement avant le hameau de La Boissonnière, prendre à droite en direction du Lac du Pêcher et rejoindre le site. Le sentier de découverte des Paysages du Cantal dont l'entrée est au fond du parking permet de découvrir à pied l'entièreté du site (compter 1h30) et trouver un lieu idéal pour le pique-nique.

4 Dos au parking, prendre la route à droite et dépasser légèrement l'espace d'information. Prendre le chemin herbeux entre les clôtures qui rentre dans le bois. L'itinéraire emprunte alors le réseau VTT de la forêt de la Pinatelle. Durant cette séquence, suivre la direction VTT N°9 « La Vallée de Cézérat ». Attention, certaines sections du tracé peuvent être caillouteuses avec présence d'ornières ou de flaques d'eau (passer sur les côtés ). Franchir plusieurs portillons métalliques. Après environ 3 km, sortir du bois et retrouver une petite route. La suivre à droite et retrouver le carrefour avec la D39.

5 Au croisement des routes, quitter la direction VTT N°9 « La Vallée de Cézérat ». Prendre à gauche et suivre la D39 sur environ 850 mètres.

6 Après avoir franchi le pont, quitter la route et prendre en face la piste qui rentre dans le bois en suivant à nouveau le balisage VTT N°9 « La Vallée de Cézérat ». Au croisement des pistes, rester à droite en suivant toujours la mention VTT N°9. Le chemin devient herbeux et descend fortement dans le bois, bien maîtriser sa vitesse .

7 Dans l'épingle, abandonner la direction VTT N°9 « la Vallée de Cézérat ». Rester à droite en suivant la direction « VTT N°9 retour Allanche et W1 La Porte du Cézallier ». Poursuivre la descente et gagner la route puis traverser le passage à niveau à gauche. Poursuivre sur la D39 et franchir un pont. Continuer toujours tout droit sur environ 700 mètres.

8 Avant le prochain pont abandonner la direction « W1 La porte du Cézallier » et prendre à gauche la petite route qui suit la voie ferrée en suivant la balise VTT N°9. Plus haut, la traverser et poursuivre en ignorant les intersections. Déboucher sur la D9.

9 Prendre à droite et rejoindre Allanche.

Le cyclotourisme comme on veut ! mais...

Renseignez-vous sur la météo ainsi que sur l'itinéraire, ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse, sur la route et les chemins, le Code de la Route s'impose à tous, contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation, si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage, le port du casque est fortement recommandé, obligatoire jusqu'à 12 ans, respectez les propriétés privées et les zones de cultures.

La météo dans le Cantal : www.meteofrance.com - Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence: S.A.M.U 15, police 17, pompiers 18, numéro d'urgence européen 112

Les informations présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif. Fiche mise à jour pour 2023.

Pour signaler un problème sur l'itinéraire :

<https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Plus d'infos touristiques sur : <https://www.hautesterrestourisme.fr/>

Carte interactive : [cliquer ici](#)

